

Observation demat25

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 12/02/2019 à 23:49:57.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Bonjour,

Je souhaite vous exprimer mon mécontentement et mon veto concernant le projet immobilier prévu dans la station d'Avoriaz, à savoir la construction d'un hôtel de 10.000m² (et non pas 3.500 comme annoncé au début) soit 850 lits !!! sur la place du téléphérique, avec des nuisances visuelles évidentes (notamment pour les immeubles du bas de la station Pas du Lac, Hauts Forts etc...) puisque l'emprise au sol est faible à cet emplacement.

Ce projet va engender des dégâts environnementaux (pylônes de + de 100 mètres), immenses gares, parkings, montagne défigurée, afflux de skieurs de la vallée dans Morzine + les impacts sur la sécurité des pistes avec trop de skieurs en haut + les impacts financiers pour les impôts locaux en cas de dépassement certain du coût du projet.+ le bétonnage de la station d'Avoriaz pour amener des sous dans la caisse

Si on ajoute à cela le Club Med de 44.000 m² en haut de la station et le nouvel immeuble Amara 2 qui sont envisagés dans le cadre du futur PLU intercommunal Habitat de la Communauté de communes, et le projet de 4S qui va monter les gens du centre de Morzine à Avoriaz directement en 15 mn (projet qui est aussi ouvert à consultation par enquête publique sur le site de la Mairie de Morzine), on peut légitimement s'inquiéter de l'avenir de la station à échéance de quelques années...

Surtout qu'aucun plan neige n'a l'air clairement affiché face à cet afflux de skieurs... et quand bien même, la SERMA ne peut pas faire pousser des sommets !

Bien cordialement,